



UNE NOUVELLE ECOLE SECONDAIRE DE LA VILLE DE BRUXELLES



L'ATHENEE ISALA VAN DIEST

PROJET D'ETABLISSEMENT *Le présent projet d'établissement définit la structure pédagogique et éducative de l'Athénée Conformément au décret¹, il fera l'objet d'une évaluation continue et s'il échet, d'adaptations et / ou de précisions.*

Isala Van Diest est la première femme médecin et la première femme universitaire en Belgique.

Sa carrière de grande scientifique tout autant que son engagement social et citoyen, sa lutte contre les préjugés sont remarquables.

Nommer une école secondaire, Isala Van Diest, inspirera la pédagogie institutionnelle et la mise en œuvre de l'expérimentation scientifique et en imprénera le projet d'établissement.

L'Athénée Isala Van Diest est une école secondaire d'enseignement général, ouverte à tous les élèves.

Il s'inscrit bien entendu dans le cadre général du Projet éducatif et pédagogique de la Ville de Bruxelles, son pouvoir organisateur. Créé par l'Instruction Publique de la Ville de Bruxelles, l'Athénée Isala Van Diest se veut être un lieu d'apprentissage, de construction et d'épanouissement pour tout élève entrant en première secondaire.

Il s'agit d'un enseignement public, officiel, neutre et subventionné qui offre un enseignement de qualité.

Il accueille une diversité d'élèves dans une école de la réussite qui vise à éviter le redoublement, la compétition et l'exclusion. Il fait par ailleurs de la diversité, une ressource pédagogique. Ouvert à tous, il assure également le principe d'égalité. Ceci impose à chaque élève de prendre part à toutes les activités organisées dans le cadre scolaire.

La création de l'Athénée s'appuie sur l'expérience de la Ville de Bruxelles en matière d'enseignement, sur l'expérience acquise par la création et le suivi de deux athénées en pédagogie active créés durant ces dix dernières années et dans la lignée de l'école maternelle et primaire « A la croisée des chemins » dont il est à la fois la continuation et le prolongement.

L'Athénée offrira une pédagogie empreinte de méthodes actives en parallèles aux choix et dispositifs pédagogiques développés avec succès



depuis sa création en 2017 au sein de l'école fondamentale, « A la croisée des chemins ».

Les orientations pédagogiques sont : un enseignement rigoureux, développant des méthodes actives, créatives et collaboratives, prônant l'approche en co-construction, valorisant l'expérimentation et nécessitant la participation de tous les acteurs de l'école.

Le projet est ancré dans la réalité et soucieux de s'adapter aux changements rapides que connaît notre société pour préparer les élèves à y jouer un rôle actif. Il accorde dès lors également une importance aux compétences citoyennes critiques, aux compétences sociales et à la maîtrise des nouvelles technologies.

La vie scolaire au sein de l'Athénée est, comme toute société, régie par des règles. Ainsi, le Règlement d'ordre intérieur des écoles de la Ville de Bruxelles et le Règlement général des études, qui servent de référence et sont les garants du bon fonctionnement de l'institution, doivent être acceptés préalablement et respectés par tous. La volonté est de créer une école pour tous, basée sur le respect de chacun, sur la coopération, l'autonomie, sur le développement de l'esprit critique, de la citoyenneté.

Enfin, la collaboration entre l'école et les parents est essentielle pour optimiser les apprentissages et l'intégration de l'élève dans son environnement scolaire. Le parent sera partenaire de l'école et de son ou ses enfants. Il suivra son évolution et le soutiendra dans son parcours en participant à la vie de l'école, à des projets spécifiques et en s'investissant dans les instances comme le conseil de participation et l'association des parents.

STRUCTURE DE L'ATHENEE ISALA VAN DIEST

En ce qui concerne la structure de l'établissement, différentes options relevant de l'enseignement général de transition sont organisées en parallèle, de la première à la sixième année d'études. Dotées d'un tronc commun formatif, les sections seront cependant orientées vers des finalités propres à chacune d'elles. Elles se fondent sur des grilles horaires et des programmes qui concilient continuité et actualisation.

Le pacte d'excellence et la création du nouveau Tronc Commun apporteront une structure neuve et prometteuse.



ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES

L'ECOLE SE DONNE LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SUIVANTS :

- Développer la confiance en soi et la construction épanouissante de la personne de chacun des apprenants ;
- Développer la curiosité intellectuelle et le plaisir de la découverte ;
- Amener les élèves à acquérir des compétences, à s'approprier des savoirs qui les rendent capables de poursuivre des études supérieures, d'apprendre toute leur vie et de prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;
- Assurer à l'élève un bon niveau de maîtrise de la langue française ;
- Donner à l'élève les outils pour comprendre son environnement technologique, social et naturel et agir pour sa défense ;
- Faire de tous les élèves des citoyens responsables capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;
- Apprendre à l'élève à travailler de manière autonome et à acquérir des méthodes de travail tout en suscitant le goût de l'effort ;
- Développer le sens de la créativité et de l'imagination et ainsi élargir les champs d'intérêt de l'élève qu'ils soient littéraires, scientifiques ou artistiques ;
- Veiller au bien-être de l'élève au travers de sa santé et de sa condition physique ;
- Mettre en œuvre, pour tous les élèves, des aménagements universels
- Accompagner l'élève face à ses difficultés d'apprentissage, ses éventuels troubles et mettre en place des aménagements raisonnables et le soutien pédagogique ;
- Evaluer les savoirs, savoir-faire et compétences de l'élève tout au long de l'année scolaire
- Soutenir l'apprentissage des élèves par la pratique de l'autoévaluation ;
- Conseiller l'orientation de l'élève, en tenant compte de ses aptitudes et ses aspirations.



LES METHODES PEDAGOGIQUES

Avoir envie d'apprendre et savoir apprendre sont des concepts puissants qui généreront l'acquisition des savoirs et compétences. L'envie d'apprendre passe par la capacité pour l'équipe enseignante et le groupe classe de donner du sens aux apprentissages, notamment en les ancrant dans le réel, faisant alors de l'élève l'acteur de son évolution.

L'Athénée Isala Van Diest développera une pédagogie centrée sur les méthodes actives. Il s'agira d'impliquer l'apprenant dans des situations (fictives ou réelles) pour qu'il puisse utiliser ses compétences et les faire évoluer au cours de la formation.

Le recours aux méthodes actives positionnera l'élève en acteur en développant particulièrement son autonomie. Pour les enseignants comme pour les élèves, cela implique de dépasser les cloisonnements entre les disciplines et aborder les apprentissages dans un contexte qui leur donne le sens et qui garantit l'ancrage et la motivation.

Les méthodes actives s'accompagnent d'une pédagogie de la réussite qui privilégie la recherche et la correction des erreurs. Celle-ci permet à chacun de voir grâce à quelles stratégies, grâce à quels outils le groupe, on peut arriver au résultat fixé.

Les méthodes pédagogiques mises en œuvre alternent les exercices d'analyse et de synthèse, et font appel à la comparaison critique, à la structuration et à la modélisation. Celles-ci développent notamment les capacités d'intelligence abstraite, démarche qui prépare aux études supérieures. Ces fondements de la tradition d'un enseignement humaniste n'excluent nullement le recours aux techniques les plus modernes, parmi lesquelles les nouvelles technologies.

Dans certains temps, l'élève apprend par tâtonnement expérimental. Il faut laisser les élèves émettre leurs propres hypothèses, faire leurs propres découvertes. Ainsi ils constateront et admettront leurs échecs mais aussi parviendront à de belles réussites dont ils pourront se sentir les vrais auteurs. Cette approche amènera une réelle motivation, une implication immédiate de chaque jeune.

C'est aussi, dans la construction des savoirs, une vraie place à l'erreur conférée à l'erreur. L'erreur permet de progresser, elle est toujours considérée de manière positive.

Le projet est de placer l'élève au centre des apprentissages en lui conférant un rôle d'acteur actif. Comme le dit Philippe Meirieu : « LES MÉTHODES ACTIVES AUTHENTIQUES CHERCHENT À RENDRE L'ÉLÈVE ACTIF DANS SA TÊTE. »



SUIVI PÉDAGOGIQUE DES ÉLÈVES ET ÉVALUATION

L'évaluation du travail des élèves sera continue, fondée sur des interrogations régulières et des sessions d'examens, et mise en relation avec l'autoévaluation. La pratique de l'évaluation formative constituera un outil de progression très riche.

Elle est bienveillante et vise avant tout à trouver les moyens de faire progresser l'élève.

- ✓ L'évaluation est au service des apprentissages
- ✓ L'utilisation d'outils communs à tous les enseignants permettra d'appréhender l'élève dans une vision commune et avec des attentes alignées

Pratiquement

Afin de garantir le processus d'évaluation continue tout au long du premier degré, les élèves participeront à des bilans réguliers. Toutes les sept semaines un dispositif particulier permettra de vérifier l'acquisition des savoirs et compétences dispensés.

La session de bilans sera précédée de trois jours de différenciation, (remédiation, consolidation, dépassement, méthodes de travail, mémorisation, ...) pour les matières interrogées.

À l'issue des bilans, la grille d'évaluation pour chaque matière sera analysée en commun par le professeur et l'élève. Des temps de différenciation seront une nouvelle fois mis en place.

En fin de deuxième année, les élèves participeront aux épreuves externes du CE1D.

- ✓ Le retour d'évaluation est incontournable et privilégiera le commentaire qualitatif assorti d'indicateurs
- ✓ La lecture de l'évaluation permettra, tant aux élèves qu'à leurs parents, de prendre en compte la situation pédagogique, les conseils et les objectifs personnels

Pratiquement

Un bulletin portfolio sera remis à date régulière en suivi des temps de bilan. Le document privilégiera des commentaires constructifs et personnels, des indicateurs chiffrés, une autoévaluation de l'élève.

Ces éléments permettront de mettre en lumière tant les acquis, que les défis et les objectifs à atteindre qui seront ainsi co-construits par l'élève et le corps professoral.

Afin de valoriser la construction de l'estime de soi, l'élève présentera dans ce portfolio, un chef d'œuvre, une réalisation aboutie et remarquable dans la ou les matières de son choix.

L'Athénée tend à être une école sans exclusion et sans redoublement.



LA PEDAGOGIE INSTITUTIONNELLE



Une éducation à la citoyenneté dans le cadre scolaire est primordiale. L'Athénée développe une pédagogie institutionnelle qui sera la garante d'une construction citoyenne, participative et répondant aux préoccupations actuelles pour préparer demain. Vivre l'école en ayant intégré les règles, œuvrer pour un environnement sans violence, sans harcèlement ni discrimination sont les objectifs de tous.

Chaque classe peut élire ses délégués de classe, qui deviennent les interlocuteurs privilégiés des professeurs, de la Direction. En fonction de problèmes éventuels liés à la vie dans la classe ou dans l'école, des moments propices à la discussion et à la réflexion sont envisagés sous la médiation d'un professeur, d'un coordinateur ou d'un membre du CPMS.

Les élèves de l'Athénée élisent également leurs représentants au Conseil des délégués des élèves qui siègent au Conseil de Participation.

Dans le même ordre d'idées, chaque élève se doit de veiller au sein de l'école à respecter l'environnement, le matériel pédagogique et le climat de classe. Il participera ainsi à l'ordre scolaire par son comportement, mais aussi par son rôle dans des instances chargées de réguler l'ordre scolaire. C'est ainsi qu'un conseil de discipline réunissant élèves représentant.e.s et enseignant.e.s pourra être organisé. Ils auront, notamment, pour mission, d'analyser des situations, de réfléchir à des sanctions réparatrices, de se positionner...

L'ORIENTATION

Le conseil dans l'orientation des élèves constitue une autre activité pédagogique importante. Aussi, l'équipe pédagogique prend toutes les initiatives qui lui semblent opportunes pour établir une liaison harmonieuse avec l'enseignement primaire. Une soirée d'information, destinée aux élèves de 6e primaire, sera organisée chaque année pour aider parents et enfants à faire le choix de section ou d'école le plus judicieux.

De même, l'équipe éducative et la Direction travaillent dans un esprit d'étroite collaboration avec l'équipe du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS) vers laquelle ils peuvent aiguiller, le cas échéant, l'adolescent en difficulté ou qui s'interroge sur son avenir.



DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

Le travail autonome est une pratique qui vise à développer chez l'élève son autonomie (apprentissage personnalisé, méthodologie, gestion du temps) et sa responsabilisation.

- L'élève disposera dans son horaire d'heures de T.A. fixées.
- Afin de faciliter l'organisation de son travail, l'élève répartit les tâches à accomplir selon un plan de travail de trois semaines.
- Les tâches proposées sont l'occasion pour les élèves de se pencher sur leurs compétences, leurs forces et leurs faiblesses sans avoir à se soucier d'éventuelles comparaisons, chacun à un rythme pensé selon son individualité. En outre, les élèves peuvent choisir leur échelle de difficulté puisque ces tâches se déclinent en trois niveaux : renforcement, entraînement et dépassement.

Les Heures de différenciation sont des moments qui proposent un soutien scolaire tout en développant l'autonomie et la responsabilisation, concepts centraux du projet de l'école.

- Ces temps sont proposés aux élèves et fixés dans l'horaire.
- Les heures de différenciation sont des heures de soutien, volontaires ou imposées par le conseil de classe.

DISPOSITIFS ORGANISATIONNELS

P90 et aménagement des horaires

Pour atteindre les objectifs fixés dans le présent PE, l'école s'organisera selon le dispositif du P90 qui permet de dégager du temps pour organiser ces activités pédagogiques, culturelles, sportives et citoyennes.

Les horaires sont aménagés dans un souci permanent d'équilibre pédagogique : une répartition équilibrée des cours durant la semaine permet en effet un travail plus fructueux de l'élève. A des fins pédagogiques, deux heures de cours d'une même matière peuvent toutefois être regroupées. Ceci permet alors aux élèves d'entamer des travaux, exercices ou expériences d'une durée supérieure à 50 minutes. Il en va de même pour les heures du cours d'éducation physique, afin de limiter les pertes de temps liées à la mise en tenue des élèves.

Classes verticales :

La classe verticale se vivra plusieurs fois par an sur des projets spécifiques comme

- L'implications des professeurs de 6ème année primaire et de 1ère secondaire dans la réalisation des chefs d'œuvre et du travail de début d'étude.
- Le cours de natation, la réalisation de challenge sportif, ...
- Un suivi individualisé pour les élèves en difficulté en 1ère

PARTICULARITÉS

1) **Nouvelles Technologies**

Le recours aux techniques les plus modernes, parmi lesquelles figurent les TIC, tant à des fins d'apprentissage que pour le partage d'informations et d'échanges entre les partenaires (élèves, enseignants, parents, ...) font partie du quotidien. Outre ses effets de lutte contre la fracture digitale, cet engagement vis-vis des TIC et des logiciels d'apprentissage de qualité favorise l'apprentissage collaboratif. Ainsi par exemple, ses rudiments pratiques dont le codage sont enseignés dans le cadre du cours de technologie.

2) **Education Physique**

- Dans le cadre du cours d'éducation physique, en vue de favoriser l'épanouissement physique de chacun, les élèves du 1^{er} degré sont tenus de prendre part à un cours de natation à raison d'une période par semaine.
- Les cours d'éducation physique sont mixtes.

Par ces **activités sportives individuelles ou collectives à caractère obligatoire**, l'équipe pédagogique entend favoriser le maintien de la santé physique des élèves, leur donner le goût de l'effort et leur apprendre à respecter autrui et ses différences.

3) **Semaine citoyenne**

Elle est organisée à la rentrée. Ce moment sera l'occasion de présenter les règles en vigueur dans l'établissement, d'élire les représentant.e.s. Chaque classe participe à la réflexion autour des lois de l'école et énonce également sa charte. En cas de transgression, les sanctions sont envisagées de manière réparatrices et proportionnées.

